

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 141 (2015)  
**Heft:** 18: Nant de Drance

**Vorwort:** Esprit d'entreprise  
**Autor:** Perret, Jacques

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ESPRIT D'ENTREPRISE



Le 26 juin dernier, dans la rubrique «Débats» du quotidien *Le Temps*, Philippe Thalmann, professeur d'économie à l'EPFL, posait la question suivante: «Qu'attendons-nous pour nous affranchir du pétrole et ses dérivés?» Pour appuyer sa démonstration des avantages que la Suisse aurait à «trouver le moyen de favoriser l'électricité renouvelable» pour alimenter en énergie le trafic routier, il prenait pour exemple la décision politique radicale qui fut prise, dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, d'électrifier notre réseau de chemin de fer, soulignant l'enthousiasme et la créativité dont firent preuve les ingénieurs et les entreprises suisses pour y parvenir. S'il est probable qu'un projet comme celui de Nant de Drance pourra jouer un rôle essentiel pour faire évoluer la production d'électricité vers le renouvelable, aborder cette impressionnante entreprise nous offre aussi l'occasion d'observer quelques vestiges de l'esprit de pionnier qui animait notre pays et ses ingénieurs il n'y a pas si longtemps.

Commençons par rappeler que l'installation de pompage-turbinage de Nant de Drance constitue la quatrième étape du développement d'un site qui vit successivement la construction des barrages de Barberine en 1925, du Vieux-Emosson trente ans plus tard, puis d'Emosson entre 1969 et 1975. Toujours plus grand, toujours plus puissant: Nant de Drance est, de ce point de vue, le descendant naturel d'une belle lignée de réalisations ambitieuses.

Malheureusement pour les personnes à l'origine du projet qui comptaient sur une forte valorisation de l'énergie dite «de pointe», le monde des réalités humaines évoluant toujours plus vite, il est chaque jour plus difficile à anticiper. Dans le cas présent, victime impuissante de l'incroyable complexité du marché de l'énergie, le pompage-turbinage ne générera peut-être pas les gains escomptés. Avec un peu de volonté politique, Nant de Drance devrait toutefois facilement trouver sa place dans le futur paysage énergétique de notre pays. En effet, quelle que soit l'évolution du marché de l'énergie, la future centrale présentera toujours l'atout majeur de pouvoir fonctionner à la fois comme une batterie à même de stocker la surproduction électrique (plutôt que d'avoir à l'éliminer). Elle pourra aussi participer à la régulation du réseau en étant capable d'y injecter quasi instantanément une quantité considérable d'électricité.

Finalement, le pari de Nant de Drance est sans doute risqué, mais une telle prise de risque est réjouissante. D'abord parce qu'elle montre que la capacité d'entreprendre des projets à la limite du raisonnable – comme celui de créer une gigantesque cavité au cœur de nos montagnes – n'est pas morte dans notre pays et, qu'aujourd'hui aussi, nous sommes en mesure d'affronter les importants défis qui nous attendent. Ensuite, par le sain enthousiasme que les travaux de Nant de Drance génèrent auprès de toutes les personnes que nous avons rencontrées dans le cadre de la préparation de ce dossier.

Jacques Perret